_____

_____

_____

_____

Longvilliers, le 24 mai 2007,

à

COFIROUTE
6 à 10 rue Troyon
92316 SEVRES CEDEX

Objet: Demande de mise en place d'un système d'abonnement « motos ».

Messieurs,

Dans votre courrier du 12/11/02 adressé à l'association "A10 gratuite", vous faites état du nombre insuffisant d'usagers demandant la mise en place d'un principe d'abonnement pour les motos sur le tronçon Dourdan-Paris.

Pour les motos, il y a dons 2 solutions à ce jour :

- Payer 1 euro par passage (*augmentation de 11% depuis le 1er février 2007 !*), et générer une attente au guichet
- Prendre l'abonnement auto Liber'T, donc payer plus cher (1,08€) sans pour autant pouvoir emprunter la voie express !!!

J'ai donc l'honneur de vous demander, à défaut de gratuité, la mise en place d'un abonnement spécifique pour les motos.

De plus, l'usage du système Liber'T ou similaire serait le bienvenu.

Dans l'attente de votre action, veuillez agréer, messieurs, l'expression de mes sincères salutations.